

Les subsides

● (1500)

L'OBLIGATION DU GOUVERNEMENT

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, c'est justement pourquoi je soulève la question. Je ne veux pas qu'elle aille plus loin. Le ministre voudrait-il y mettre un terme tout de suite et reconnaître une fois pour toutes que, oui, le gouvernement du Canada est tenu non seulement de fournir le service mais de le subventionner?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, l'examen de la question est en marche. Je me garderai bien de m'ingérer dans les travaux du comité permanent.

* * *

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, je tiens à présenter mes excuses à la présidence pour la remarque déplacée que j'ai faite pendant la période des questions.

Des voix: Bravo!

**ORDRES INSCRITS AU NOM DU
GOUVERNEMENT**

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 82 DU RÈGLEMENT—LE
TRAITÉ VISANT À RÉDUIRE LES ÉMISSIONS GÉNÉRATRICES DE
PLUIES ACIDES

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Caccia:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement du Canada devrait, avant le prochain sommet canado-américain, négocier avec le gouvernement des États-Unis un traité visant à réduire les émissions génératrices de pluies acides en provenance des États-Unis qui causent des dommages à l'économie canadienne parce qu'elles franchissent la frontière canado-américaine;

Que le traité soit conclu dans l'esprit de collaboration internationale démontré dans le protocole d'Helsinki de juillet 1985, auquel le gouvernement du Canada souscrit déjà, et qu'il comprenne

—la réduction des émanations transfrontalières de dioxyde de soufre d'au moins 50 p. 100, avant 1994, chiffres fondés sur l'année de base 1980;

—un calendrier précis de réduction des émissions afin de respecter le délai de 1994;

—une disposition spécifiant que les réductions en question seront appliquées aux sources d'émanations de dioxyde de soufre qui seront les plus avantageuses pour le Canada; et

Que si le gouvernement n'amorce pas de négociations urgentes en vue de la signature d'un tel traité, il prouvera sa myopie vis-à-vis des intérêts économiques à long terme des deux pays, compte tenu des dommages causés par les pluies acides à la santé de la population et aux forêts, aux lacs, aux cours d'eau, aux pêcheries, à l'agriculture, à la faune, à l'industrie des produits de l'érable ainsi qu'aux édifices, aux monuments et aux ouvrages.

M. Keith Penner (Cochrane-Supérieur): Monsieur le Président, à 13 heures, je parlais de l'accord qui a été signée par le Canada et les États-Unis au sujet des pluies acides. En reprenant les propos du premier ministre (M. Mulroney), je signalais que cet accord ne représentait certainement pas un triomphe, mais que c'était tout de même un certain progrès. Le fait que ce n'est pas un triomphe, même si cela représentait tout de même un certain progrès, rend la motion à l'étude inscrite au nom de mon collègue le député de Davenport (M. Caccia) tellement intéressante et tellement pertinente qu'elle ne constitue pas une perte de temps pour la Chambre.

Il faudra faire d'autres recherches. On dépensera de l'argent, si le Congrès veut bien et si le secteur privé montre l'exemple en dépensant d'abord 2.5 milliards. Nous n'avons toutefois aucune garantie qu'il le fera. Nous avons obtenu l'approbation du rapport Lewis-Davis. Je signale toutefois, en reprenant les termes d'un chroniqueur conservateur connu: «Le rapport Lewis-Davis n'est pas aussi percutant que l'aurait voulu le gouvernement. Il remue l'eau mais ne fait pas de vagues. Il s'agit de modestes recommandations».

Il est vrai que le président des États-Unis a signé une entente. Mais voici ce qu'il a dit ensuite à la presse américaine: «Il reste à résoudre de sérieux problèmes scientifiques et économiques». En entendant cela, je n'ai pu m'empêcher de penser qu'il cherchait à se défilier et à faire machine arrière. Un chroniqueur américain connu pour ses opinions conservatrices a déclaré que ceux qui voulaient, à juste titre, que les choses aillent plus vite, ne devaient pas considérer d'un œil trop critique le «feu vert» que le président Reagan a donné au sujet des pluies acides. A l'entendre, le président a fait un grand pas en avant. Le ministre a dit la même chose dans son discours de ce matin. Mais ce même chroniqueur ajoute:

Entre le deuxième et le quatrième sommet irlandais nous conclurons peut-être un traité établissant les objectifs à atteindre pour la réduction des émissions. En attendant il faut continuer de pousser à la roue.